



AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UNE PHOTOGRAPHIE #ClichéContreCliché

Objet de l'autorisation : Exploitation de la photographie retenue dans le cadre du Concours « Cliché contre cliché »

Contexte : Le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville sis au 35, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, est l'organisateur d'un concours reposant sur le principe de l'appel à contribution des utilisateurs de l'application Instagram afin qu'ils postent des photographies sur le thème de « Un autre regard sur nos quartiers ». A l'issue dudit concours, les photographies retenues pourront être diffusées sur l'ensemble de l'écosystème du Secrétariat d'Etat chargé de la Ville et feront l'objet d'une exposition.

Autorisation

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

1/ déclare et garantis être l'unique auteur(e) de la photographie publiée sur Instagram et sélectionnée dans le cadre du Concours ;

2/ déclare être majeur(e) et résider en France ;

3/ autorise irrévocablement, à titre gratuit et exclusif le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville, à exploiter la photographie notamment dans le cadre du concours ainsi que sur l'ensemble de l'écosystème digital ou encore sur les outils de communication du Secrétariat d'Etat chargé de la Ville et son administration pour une durée d'un an à compter de la première diffusion publique de la photographie faite par le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville.

Il est expressément entendu que s'agissant du réseau Internet, le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville et son administration ne peuvent contrôler la diffusion qui est faite de la photographie en dehors des pages et/ou sites officiels du Secrétariat d'Etat chargé de la Ville. La photographie est donc susceptible d'être visible sur Internet au-delà de la période ci-dessus définie, sans que la responsabilité du Secrétariat d'Etat chargé de la Ville ou celle de son administration ne puisse être recherchée et qu'aucune rémunération ne soit due.

4/ déclare et garantis au Secrétariat d'Etat chargé de la Ville l'originalité de la photographie et la libre exploitation des droits cédés au titre de la présente autorisation, de telle sorte que le Secrétariat

chargé de la Ville ou son administration ne puisse en aucun cas être inquiété par des tiers et que sa responsabilité ne puisse être mise en cause lors de l'exploitation de la photographie.

5/ déclare et garantis notamment que la/les photographie(s) ne contient aucun élément susceptible de porter atteinte aux droits de tiers tels que droits de la propriété intellectuelle et droits de la personnalité. Je déclare et garantis notamment avoir obtenu l'accord écrit de toute personne étant reconnaissable sur la photographie pour une exploitation de l'ensemble des attributs de sa personnalité dans les conditions définies aux présentes.

Dans l'hypothèse où une personne serait reconnaissable sur la photographie, je déclare et garantis avoir transmis un exemplaire dûment complété et signé de l'autorisation d'exploitation d'image de la personne photographiée. En l'absence de la communication d'une telle autorisation, je reconnais que ma sélection ne pourra être validée et renonce à toute action en ce sens.

Je garantis au Secrétariat d'Etat chargé de la Ville et à son administration, ne tenter aucune réclamation, poursuite, ou action éventuelle ayant pour objet la photographie.

6/ déclare et garantis être dûment habilité(e) à accorder la présente autorisation et que le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville n'a aucune autre autorisation à solliciter.

7/ déclare et garantis qu'aucun litige ou procès n'est en cours ni sur le point d'être intenté, mettant en cause les droits sur la photographie consentie aux termes des présentes.

8/ reconnais que le jury du concours sera libre et seul décisionnaire quant à la façon dont il souhaite exposer/diffuser la photographie et quant au format, à la taille d'exposition/de diffusion de la photographie dans le cadre de l'exposition des photographies sélectionnées à l'issue de cette opération. Aucun retrait d'autorisation ne sera possible et aucun recours ne sera recevable.

9/ m'engage à ne pas utiliser la photographie/les photographies, à quelque fin que ce soit, pendant toute la durée de l'Exposition. Je m'engage à attendre l'annonce officielle des résultats du Concours avant de communiquer de quelques façons que ce soit la photographie retenue, ainsi que ma sélection suite à ma participation au concours.

10/ autorise gracieusement le Secrétariat d'Etat chargé de la Ville ainsi que son administration à exploiter l'ensemble des attributs de ma personnalité (notamment mes nom, prénom, image, pseudonyme...) dans le cadre de la communication relative au concours et à l'exposition qui s'en suivra.

Fait à _____, le _____

En deux exemplaires originaux.

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite
"Lu et approuvé, Bon pour accord"